

Éditorial : la démocratie directe, souvent imitée, jamais égale

Autor(en): **Alliaume, Philippe**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Suisse magazine = Swiss magazine**

Band (Jahr): - **(2016)**

Heft 319-320

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LA DÉMOCRATIE DIRECTE, SOUVENT IMITÉE, JAMAIS ÉGALÉE

Quand vous lirez ces lignes, le souverain aura voté sur quatre sujets dont deux qui font particulièrement débat : le renvoi des criminels étrangers et le deuxième tube autoroutier du Gothard. Le calendrier de bouclage du magazine m'obligeant à rédiger l'éditorial deux semaines avant les votations, je me garderai de tout pronostic et vous laisserai lire les résultats détaillés dans le numéro suivant.

On peut toutefois noter que le système du référendum et de l'initiative populaire, qui modifie directement la Constitution, n'est pas sans poser quelques problèmes. Ici un nouveau texte se trouve confronté à un ancien texte contraignant, en l'espèce l'initiative des Alpes, votée il y a plus de 20 ans et qui interdit toute augmentation de trafic transalpin. L'accumulation de textes rédigés parfois en termes très généraux et parfois en termes très précis provoque de fâcheuses collisions. Il en est de même de la soumission au peuple de textes dont la compatibilité constitutionnelle ou la possibilité de les mettre en œuvre sont parfois discutables. Et l'UDC ne manque pas d'en profiter pour présenter des initiatives rédigées en termes simples et faussement évidents comme « le droit suisse au lieu de juges étrangers » dont l'objectif réel est de faire astucieusement échec à tout mouvement d'intégration supranational. Malheureusement, notre système politique reste sur la défensive et ne lance pas la réflexion qui serait nécessaire pour préserver notre précieuse démocratie directe tout en la modernisant et en l'adaptant aux nécessités modernes.

Pas sûr que la solution vienne de la France qui sort opportunément de son chapeau un référendum populaire au sujet d'un aéroport plus que controversé à Nantes. Aucune base légale ne permet de définir clairement qui pourra voter. La constitutionnalité même d'une consultation populaire plus ou moins locale sur un sujet piloté par le niveau national est très discutable et le montant de l'indemnisation que Vinci ne manquera pas de réclamer le cas échéant, inspiré par celui versé à Écotaxe fait déjà polémique.

On parle moins des 117 millions réclamés à l'État français par Martin Schuepbach. Ce Zurichois du Texas, diplômé de l'EPFZ et de

l'Uni de Fribourg, docteur en géologie de l'université de Houston, s'était vu accorder par la France des permis d'exploration de gaz de schiste. Il réclame une indemnisation pour l'interdiction ultérieure de toute fracturation hydraulique.

Pour le moment, la baisse mondiale du prix du pétrole, qui est en France la nouvelle raison d'excuser les mauvaises performances économiques, profite à la Suisse qui continue à augmenter ses excédents extérieurs, à près de 5 % de son PIB et ce, grâce essentiellement à ses PME dont 12,3 % sont exportatrices (contre 4,6 % des PME françaises). Le WEF, peut-être un peu ivre de l'air de Davos, qualifie même l'économie suisse de « la plus compétitive depuis 7 ans, devant Singapour et les États-Unis. »

C'est peut-être ce qui a vexé l'Union européenne qui, en marge de Davos, a annoncé qu'elle ne négociera plus rien avec la Suisse tant qu'elle n'aura pas trouvé une solution avec le Royaume-Uni, lequel continue à mettre en balance sa sortie de l'UE. Le gouvernement suisse se trouve donc renvoyé à la mise en œuvre de l'initiative contre l'immigration de masse et à la quasi-obligation d'une clause de sauvegarde unilatérale. Pas sûr qu'en jouant éternellement à quitte ou double, l'UE gagne à chaque fois. L'euro est de plus en plus menacé et la réponse « Maastricht ne prévoit pas la sortie de l'euro » ne peut suffire éternellement.

Espérons surtout que tout cela ne finisse pas les armes à la main en Suisse comme au Texas. 82 armes militaires ont encore été signalées « perdues » par l'armée suisse. En presque un demi siècle cela fait plus de 5 000 armes de guerre évaporées dont seulement 6 % ont refait surface.

La solution n'est tout de même pas dans la reprise par la Constitution suisse du 2^e amendement de la Constitution américaine !

Y. Alliaume

Philippe ALLIAUME

Rédacteur en chef

redaction@suissemagazine.com